

RAPPORT ANNUEL

2014-2015



CÉGEP
de *La Pocatière*

Centre d'études collégiales
de *Montmagny*

AUTONOMIE

RESPECT

CRÉAT

INNOVATION

ENGAGEMENT

AUDACE

COMÉDIE

ENGAGEMENT

COMÉDIE

CRÉATIVITÉ

La TABLE des MATIÈRES

La mission	1
Les priorités institutionnelles 2014-2015.....	1
Le mot du président.....	2
Le mot de la directrice générale intérimaire	3
La gouvernance.....	4
Les délégués du Cégep de La Pocatière	6
L'organigramme 2014-2015	7
Le bilan de l'an 2 du Plan stratégique de développement 2013-2017	8
Le bilan de l'an 2 du Plan de la réussite 2013-2017.....	11
La promotion des carrières scientifiques.....	12
Les tableaux	13
Les états financiers	16
La Loi 15.....	17
La Fondation du Cégep de La Pocatière.....	18
Les centres collégiaux de transfert de technologie.....	19
Le code d'éthique et de déontologie	22
Les priorités institutionnelles 2015-2016.....	25

Réalisation :

Service des communications,
Cégep de La Pocatière

Conception

et réalisation graphique :

Katapulte groupe créatif

L'utilisation des termes génériques masculins permet
d'alléger le texte.

AUDACE

AUTONOMIE

RESPECT

INNOVATION

AUTONOMIE

ENGAGEMENT

RESPECT

AUDACE

Le MOT du PRÉSIDENT



Monsieur le Ministre,

L'année 2014-2015 a été une année placée sous le signe de la concertation et du travail d'équipe, ce qui a permis au Cégep de La Pocatière, d'une part d'atteindre ses objectifs en lien avec la deuxième année de sa planification stratégique et, d'autre part, de travailler, ensemble, à trouver des solutions novatrices afin de maintenir tous ses services malgré le contexte budgétaire difficile et marqué par l'ajout de coupures en cours d'année.

Je souhaite souligner et remercier l'ensemble du personnel du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny qui a collaboré à l'effort collectif en acceptant de réduire ses dépenses de 4 %. Cet élément a, sans contredit, contribué à nous permettre non seulement de maintenir l'ensemble des services que nous offrons à notre clientèle, mais aussi de poursuivre les projets de développement que nous avons amorcés dans le cadre de notre plan stratégique 2013-2017.

Les quatre priorités institutionnelles, adoptées en début d'année et partagées par l'ensemble du personnel, ont aussi permis de concentrer les efforts de tous sur des actions porteuses et en lien avec les objectifs poursuivis. Le thème rattaché aux priorités : *Les 4 prioritaires : Tous pour un, un pour tous!* s'est avéré particulièrement bien choisi et efficace dans le contexte actuel où nous devons tous travailler ensemble pour atteindre nos objectifs et poursuivre notre développement.

Si nous avons réussi à nous maintenir dans ce contexte difficile, nous le devons aussi, en partie, à la Direction du Cégep qui a fait un travail de gestion assez exceptionnel au cours des années antérieures. Je ne peux vous cacher cependant que nous sommes inquiets de la suite et que nous souhaitons le rétablissement des investissements en éducation dans un avenir rapproché.

En terminant, je souhaite remercier très sincèrement les membres du conseil d'administration qui font un travail remarquable et m'ont très bien assisté dans ce premier mandat à titre de président.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Le président du conseil d'administration,

Marc Éthier

AUDACE

AUTONOMIE

COMPÉTENCE

CRÉATIVITÉ

ENGAGEMENT

Le MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE INTÉRIMAIRE ET DIRECTRICE DES ÉTUDES

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2014-2015 du Cégep de La Pocatière dont l'année a été sous la gouverne de monsieur Claude Harvey.

Dans les pages qui suivent, je vous convie à la rencontre d'un cégep riche de son personnel, de sa diversité et de ses partenaires. Ces trois ingrédients, essentiels, façonnent la personnalité institutionnelle unique du Cégep de La Pocatière.

Un cégep, deux campus (La Pocatière et Montmagny) travaillant de concert et poursuivant un seul et même objectif : mieux former l'avenir grâce à des programmes d'études pertinents, en constante évolution et en adéquation réelle avec le marché du travail ou les études universitaires.

Un cégep où la population étudiante est au cœur des préoccupations, où les services mis en place sont adaptés et concourent tous vers le même objectif : mener les étudiants sur le chemin de l'autonomie, de la compétence, de l'engagement, de la réussite et de la diplomation.

Un cégep de classe mondiale où l'internationalisation occupe une place de plus en plus grande. Notre nouveau visage maintenant multiculturel nous pousse sans cesse à la découverte, à l'ouverture et à l'exploration de nouveaux territoires, de nouvelles façons de faire, de nouvelles alliances à créer.

Un cégep au cœur de la recherche et de l'innovation grâce, notamment, à la présence de nos trois centres collégiaux de transfert technologique et à des enseignants passionnés qui savent impliquer leurs étudiants.

AUDACE, AUTONOMIE, ENGAGEMENT, COMPÉTENCE, CRÉATIVITÉ, INNOVATION et RESPECT se conjuguent au présent et au quotidien chez nous. Ces valeurs contribuent à tisser des liens forts et solides non seulement à l'intérieur même de notre communauté collégiale, mais aussi avec tous nos partenaires externes.

Monsieur le Ministre, c'est avec beaucoup de fierté que je vous invite à prendre connaissance de notre rapport annuel 2014-2015.

La directrice générale intérimaire et directrice des études,

Marie-Claude Deschênes



La GOUVERNANCE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 30 JUIN 2015

M. Claude Harvey * Directeur général	Membre d'office
M^{me} Marie-Claude Deschênes * Directrice des études	Membre d'office
M. Marc Éthier * ** Président	Représentant des diplômés du secteur technique
M^{me} Angèle Ouellet * ** Vice-présidente	Représentante du conseil régional des partenaires du marché du travail du Bas-Saint-Laurent
M. Michel Anctil*	Représentant des entreprises régionales
M^{me} Annie Caron	Représentante des parents, zone de Montmagny
M. Jonathan Daigle	Représentant des diplômés du secteur préuniversitaire
M. Michel Forget	Représentant des enseignants
M^{me} Lise Garneau	Représentante des professionnels
M. Michel Garon * **	Représentant socio-économique
M. François LeBlanc	Représentant du personnel de soutien
M. Samuel Leclair	Représentant des étudiants du secteur technique
M. Christian Noël	Représentant des enseignants
M^{me} Claire Pelletier	Représentante des parents, zone de La Pocatière
M. Bryan St-Pierre-Hardy	Représentant des étudiants du secteur préuniversitaire
M^{me} Marjolaine Viel	Représentante du secteur universitaire
Vacant	Représentant socio-économique
Vacant	Représentant des entreprises régionales
Vacant	Représentant des commissions scolaires
M^{me} Josée Soucy Secrétaire générale	Secrétaire du conseil d'administration
M^{me} Carole Juneau	Conseillère en communication Observatrice
M. Christian Plouznikoff Personnel-cadre	Observateur pour l'Association locale des cadres

* comité exécutif

** comité de vérification

DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

24 septembre 2014	25 mars 2015
5 novembre 2014	13 mai 2015
17 décembre 2014	17 juin 2015
4 février 2015	

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Marie-Claude Deschênes , directrice des études
Steve Gignac , directeur du Centre d'études collégiales de Montmagny
Claude Harvey , directeur général
Didier Rioux , directeur des Services administratifs
Louis Rousseau , directeur adjoint des études
Josée Soucy , directrice des Ressources humaines et secrétaire générale

MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2014-2015

POUR LA DIRECTION DES ÉTUDES

Marie-Claude Deschênes, présidente
Michèle Desrochers
Christian Plouznikoff
Louis Rousseau

POUR LE CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY

Steve Gignac

POUR LES PROGRAMMES

Carole Boissonneault
Sébastien Demers
Sarah Inkman, CÉCM (automne)
Geneviève Caron
Chloé Gaumont
Tabitha Rondeau, CÉCM (hiver)

POUR LES ENSEIGNANTS

Simon Côté-Bouchard
Ghislaine Duval (à partir de décembre)
Francine Lamarre
Clément Ouellet
Stéphane Deletre
Joanne Harvey
Geneviève Martineau, CÉCM

POUR LES PROFESSIONNELS

Mireille Laflamme

POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN

Marc Gagnon

POUR LES ÉTUDIANTS

Du secteur technique

Alex Thériault (à partir de décembre)

Du secteur préuniversitaire

Philippe D'Anjou (à partir de décembre)

De Montmagny

Bryan St-Pierre Hardy (automne)
Dominique Rivest (à partir de février)

COMMISSION DES ÉTUDES DATES DES SÉANCES RÉGULIÈRES

29 octobre 2014
3 décembre 2014
11 février 2015
8 avril 2015
20 mai 2015

MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION PÉDAGOGIQUE 2014-2015

Marie-Claude Deschênes	directrice des études
Martin Bérubé	conseiller pédagogique aux enseignants
Sylvette Dancause	conseillère pédagogique et aide pédagogique individuelle
Michèle Desrochers	conseillère pédagogique aux programmes et à l'international
Nancy Fournier	conseillère pédagogique du Centre d'études collégiales de Montmagny
Steve Gignac	directeur du Centre d'études collégiales de Montmagny
Louis Rousseau	directeur adjoint des études

COORDONNATEURS DE DÉPARTEMENTS 2014-2015

La Pocatière

Lettres et communication	Jacinthe Laurin
Philosophie	Martin Otabé
Sciences humaines	Éric Ouellet
Physique et technologie physique	Sébastien Demers
Techniques de comptabilité et de gestion	Claude Dufour
Éducation spécialisée	Geneviève Caron
Soins infirmiers	Louise Chénard
Éducation physique	Francine Lamarre
Mathématiques	Mélanie Bérubé
Sciences et techniques biologiques	Clément Ouellet
Informatique	Michel Pelletier
Santé animale	Danielle D'Amours
Arts et musique	Michèle Lorrain
Langues	Mary Jo Gibson
Audioprothèse	Daniel Bois

Montmagny

Formation générale	Claude Dumas
Sciences humaines	Jean-Louis Vallée
Sciences de la nature	Geneviève Martineau
Gestion et techniques de scène	Sandra Matte
Langues	Jean-François Labbé
	Enrique Fernandez Velazquez

RESPONSABLES DE PROGRAMMES 2014-2015

La Pocatière

Tremplin DEC	Nathalie Cotton
Techniques de santé animale	Carole Boissonneault
Techniques de bioécologie	Marc-André Roy
Audioprothèse	Daniel Bois
Soins infirmiers	Marie Pelletier
Sciences de la nature	Sarah Chouinard
Technologie physique	Sébastien Demers
Sciences humaines	Éric Ouellet
Techniques d'éducation spécialisée	Geneviève Caron
Techniques de comptabilité et de gestion	Marie Dallaire
Techniques de l'informatique	Michel Forget
Arts, lettres et communication, option Médias	Chloé Gaumont

Montmagny

Sciences de la nature	Stéphanie Desrosiers
Sciences humaines	Mélina Bouffard
Arts, lettres et communication, option Langues	Tabitha Rondeau
Gestion et techniques de scène	Jean Larochelle

Les DÉLÉGUÉS du CÉGEP DE LA POCATIÈRE

ORGANISME

REPRÉSENTANT(S)

Biopierre

M. Didier Rioux

Carrefour Jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny

M. Steve Gignac

Centre photonique du Québec inc. - OPTECH

M^{me} Marie-Claude Deschênes
M. Christian Plouznikoff

Conseil du St-Laurent

M. Francis Turcotte

Coopérative Critné

M. Benoit Auger

Corporation de la Montagne du Collège

M. Louis-Philippe Sasseville

**Corporation du transport collectif et adapté
de la MRC de Montmagny**

M. Steve Gignac

Corporation régionale de la Salle André-Gagnon

M^{me} Carole Juneau
M. Claude Harvey

Fondation du Cégep de La Pocatière

M. Claude Harvey
M^{me} Isabelle Hudon
M^{me} Rachèle-Anne Côté

Football La Pocatière inc.

M. Steve Couture
M. Didier Rioux

Les Gaulois de La Pocatière inc.

M^{me} Pascale Dupont
M. Steve Couture

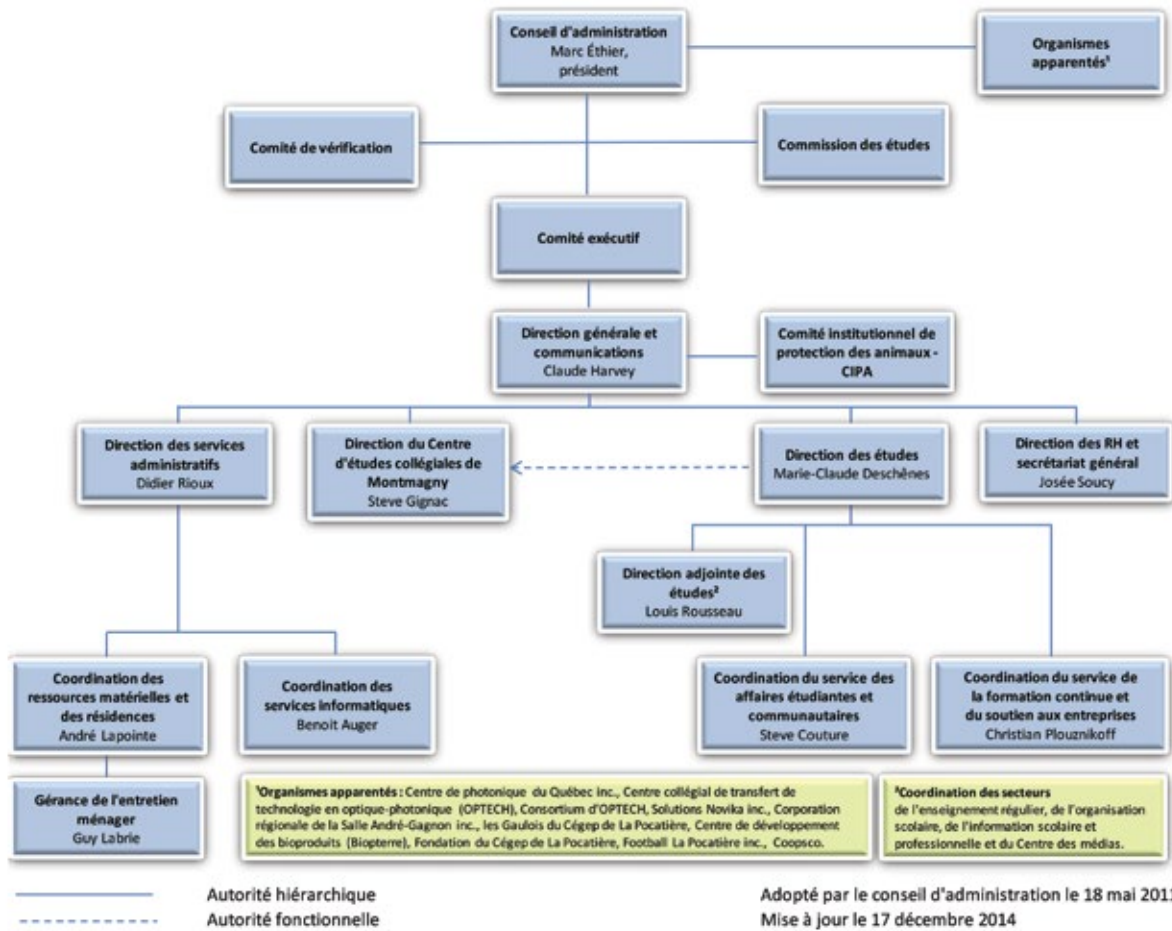
**Société d'aide au développement de la collectivité
(SADC) du Kamouraska inc.**

M^{me} Josiane Martin

Solutions Novika inc.

M^{me} Josée Soucy
M. Michel Forget

L'organigramme 2014-2015



LE BILAN DE L'AN 2

Plan stratégique de développement 2013-2017

Le bilan à mi-parcours du plan stratégique a été déposé au conseil d'administration le 25 mars 2015. L'analyse des résultats démontre que les actions prévues sont en cours de réalisation et que les cibles déterminées sont en voie d'être atteintes. À la lumière de ces résultats, il n'y a pas eu d'actualisation du plan.

Voici quelques actions réalisées en 2014-2015.

Volet « Programme d'études »

- Actualisation des programmes :
 - *Arts, lettres et communication, option Langues (DEC)*;
 - *Techniques d'administration municipale (AEC)*;
 - *Techniques d'éducation à l'enfance (AEC)*.
- Autoévaluation du programme *Technologie du génie physique*.
- Adoption des guides d'accompagnement pour :
 - le coordonnateur de département;
 - le responsable de programme.
- Adoption de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes*.
- Mise en œuvre de la première année du programme *Arts, lettres et communication, option Langues* et de la deuxième année des programmes *Audioprothèse* et *Arts, lettres et communication, option Médias*.
- Dix-sept projets de recherche ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, impliquant vingt enseignants de cinq départements différents. Cinquante-six étudiants ont été impliqués dans ces projets (implication directe ou indirecte).
- Un local a été aménagé pour les opérations du CAPTIC.
- Mobilité étudiante :
 - Des étudiants du programme *Arts, lettres et communication, option Langues* de Montmagny effectuent un stage de fin d'études à différents endroits dans le monde : États-Unis, Canada, Costa Rica, Chine et Espagne.
 - Des étudiants des programmes *Techniques de comptabilité et de gestion* et *Technologie du génie physique* réalisent un stage de fin d'études en France.
 - Accueil de quatre étudiants français en *Techniques de comptabilité et de gestion* dans le cadre d'un projet de mobilité étudiante visant la double diplomation.
 - Des étudiants du programme *Techniques de comptabilité et de gestion* font un voyage d'affaires à Washington aux États-Unis et des étudiants du programme *Arts, lettres et communication, option Langues* vont à New-York.
 - Une étudiante du programme *Sciences de la nature* de La Pocatière effectue un stage à l'Université technologique de Puebla au Mexique.
 - Des étudiants de Montmagny font un voyage humanitaire en Bolivie alors que des étudiants de La Pocatière font de même au Kenya.
 - Accueil d'une trentaine de jeunes escrimeurs du Lycée Porte Océane en France qui participent également aux activités des cours d'éducation physique avec nos étudiants.
 - Accueil de stagiaires français parrainés par les programmes *Informatique* et *Techniques de comptabilité et de gestion* ainsi que la bibliothèque François-Hertel.
- Mobilité enseignante :
 - Un enseignant du programme *Technologie du génie physique* participe à une formation donnée par l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) en Suisse.
 - Une enseignante du programme *Arts, lettres et communications, option Langues* se rend en Alberta afin de développer un projet d'échange virtuel avec des high schools partenaires.
 - Une enseignante du programme *Soins infirmiers* se rend en France pour développer un projet de stage pour les étudiants de ce programme d'études.

Volet « Communication et recrutement »

- La rencontre des conseillers en orientation et intervenants du milieu en septembre réunit au Cégep 33 personnes issues des 3 commissions scolaires environnantes.
- La rencontre Cégep-secondaire a attiré 220 participants à La Pocatière.
- Collaboration à l'organisation de l'activité Zoom sur le monde scolaire à Montmagny.
- Présence au Salon Carrière Formation de Québec.
- Le Centre d'études collégiales de Montmagny ouvre ses portes aux visiteurs à deux reprises, soit le 20 novembre 2014 en soirée et le 31 janvier 2015 en après-midi; 73 personnes ont profité de l'occasion pour en savoir plus sur le CÉCM.
- C'est sous le thème *Paris, La Pocatière, New York* que la journée « Portes ouvertes » se déroule, le 31 janvier 2015 au Cégep de La Pocatière. Environ trois cents visiteurs, provenant de tous les coins du Québec, se sont présentés au Cégep de La Pocatière.
- La 5^e édition de *Trouvez votre couleur* se tient au Cégep de La Pocatière le 14 avril 2015. Pour cette édition, l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), Campus de La Pocatière s'est une nouvelle fois joint à nous, ce qui nous a permis d'offrir un total de 30 ateliers, soit 24 par les différents départements du Cégep et 6 par l'ITA, présentant leurs disciplines sur l'agroalimentaire. 735 jeunes du territoire participent à cet événement.
- Le Cégep accueille 119 étudiants d'un jour à La Pocatière et 6 à Montmagny.
- Le Cégep est présent dans les écoles secondaires du territoire, en plus de visiter différentes écoles situées à l'extérieur de la région (dont 38 matinées collégiales).
- Poursuite du recrutement en France via l'entente réunissant les cinq cégeps de l'Est du Québec.
- Participation aux salons du Lycéen et de l'Étudiant de Nantes et de Rouen en France.
- Nouvelle identité visuelle et nouveau nom pour le *Service de la formation continue et du soutien aux entreprises* qui devient, en novembre, *Extra formation continue* et *Extra formation en entreprise*.

Volet « Ressources humaines et développement organisationnel »

- Le comité Santé, sécurité et mieux-être a poursuivi ses actions en matière de prévention, notamment par des actions spécifiques réalisées en lien avec les quatre axes du programme Santé, sécurité et mieux-être au travail :
 - Vingt-huit postes de travail ajustés par l'escouade en ergonomie;
 - Programme d'accueil du nouveau personnel;
 - Activités physiques et saines habitudes de vie;
 - Mois d'activités en santé, sécurité et mieux-être;
 - Camp de jour pour les enfants du personnel.
- Suivi du plan d'actions en matière de santé et sécurité selon le protocole de Québec et le plan d'action jeunesse de la Commission de la santé et la sécurité du travail. Des actions spécifiques de ce plan sont réalisées :
 - Gestion du système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail :
 - Inventaire des produits SIMDUT;
 - Élagage des produits dangereux;
 - Guide d'étiquetage des produits dangereux;
 - Formation d'une escouade SIMDUT.
 - Mise en place de la procédure de cadenassage;
 - Révision de la procédure d'inspection des lieux de travail;
 - Révision de la politique sur les matières dangereuses;
 - Audit de prise en charge du dossier SST par la CSST;
 - Élaboration d'un registre sur l'amiante;
 - Formation du personnel en matière de santé et sécurité, notamment : manipulation sécuritaire de l'amiante, secourisme, secourisme en région éloignée, agir en sentinelle, intervenir auprès des personnes suicidaires à l'aide de bonnes pratiques, postvention, biosécurité;
 - Intégration des étudiants aux tournées d'inspection de lieux de travail;
 - Participation des étudiants au concours de production de vidéos en matière de prévention.
- Révision et élaboration de diverses politiques et procédures afin de formaliser les pratiques et assurer l'uniformité dans la gestion des ressources humaines :

- Élaboration d'un programme de reconnaissance au travail;
 - Révision de la *Procédure relative à la formation, au perfectionnement et au ressourcement des enseignants*;
 - Révision de la *Procédure relative à la formation, au perfectionnement et au ressourcement du personnel de soutien*;
 - Révision de la *Politique de gestion du personnel cadre*;
 - Élaboration d'une procédure relative au perfectionnement du personnel d'encadrement;
 - Mise en place d'un comité de perfectionnement du personnel d'encadrement.
- Participation importante du personnel dans le développement de leurs compétences par leur participation à différentes activités de formation et de perfectionnement :
 - Enseignants : 103 formations reçues;
 - Professionnels : 12 formations reçues;
 - Personnel de soutien : 16 formations reçues.
 - Après analyse du sondage sur le climat de travail, un plan d'action institutionnel est élaboré et le Cégep assure la mise en place des actions ciblées dans ce plan. De plus, l'ensemble des départements et services ont eux aussi planifié des activités et actions en vue d'améliorer certains aspects reliés au climat de travail.
 - Révision de la *Politique relative à la qualité et à l'emploi de la langue française*.

Volet « Relations avec le milieu »

- Le Cégep a reçu tout au long de l'année plusieurs conférenciers de prestige, dont Mario Saint-Amand, André-Philippe Côté, Mylène Paquet, Jimmy Sévigny, Jean-Philippe Périn et Jean-François Lépine.
- Le Cégep s'implique et redonne au milieu :
 - Journées de la culture, septembre 2014;
 - On bouge pour le cancer du sein! Plus de 1 000 \$ remis à la Fondation du cancer du sein du Québec, octobre 2014;
 - Donner du sang, c'est donner la vie – 113 dons de sang à Héma-Québec, novembre 2014;
 - Reste en contrôle – T'as ce qu'il faut – Semaine de prévention de la toxicomanie, novembre 2014;
 - La Guignolée de l'option Médias – 5 717 \$ remis à la Société Saint-Vincent-de-Paul de La Pocatière, décembre 2014;
 - Détente nordique – 450 \$ remis au Centre prévention suicide du KRTB, février 2015;
 - Audioprothèse et Entraide Pascal-Taché s'unissent pour le bien-être de la santé auditive : trois conférences en février 2015;
- Super Francofête de l'option Médias, mars 2015;
- Semaine de la Terre, avril 2015;
- Le mardi 12 mai, les étudiants du programme *Arts, lettres et communication, option Médias* assurent l'animation et la prise de photos du Défi têtes rasées de Leucan.
- Activité thématique sur la recherche réalisée le 28 mai 2015 en partenariat avec les centres collégiaux de transfert de technologie du Cégep et le Centre de développement bioalimentaire du Québec. Réseautage, table ronde de la recherche au Cégep de La Pocatière sont parmi les activités qui ont permis aux 65 participants d'apprécier l'envergure de la recherche dans notre institution. À cette occasion, M. Michel Bochud a reçu le tout premier titre de « chercheur-associé » du Cégep.
- M. Yves Turcotte, enseignant au programme *Techniques de bioécologie* effectue une présentation dans le cadre du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) concernant son projet de recherche.
- Deux nouvelles ententes avec l'ITA pour le partage de services de vie étudiante et de services psychosociaux.
- Entente avec Ville La Pocatière pour l'aménagement d'espaces communs sportifs dans l'édifice municipal de l'ancien aréna.
- Entente avec le Cégep de Rivière-du-Loup pour la réalisation conjointe d'une étude de faisabilité portant sur un projet de délocalisation de la formation dans le Témiscouata.
- Entente entre les cégeps de l'Est du Québec pour offrir des programmes conduisant à un DEC selon un mode de formation spécifique à distance.
- Collaboration à la rédaction d'un mémoire sur l'avenir de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) – campus de La Pocatière, déposé par le milieu pocatois au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
- Participation aux activités préparatoires de la Fondation du Cégep de La Pocatière à la prochaine Campagne majeure de financement.
- Signature de sept ententes de collaboration avec des lycées français favorisant principalement le recrutement d'étudiants français en double diplomation en *Techniques de comptabilité et de gestion* et *Informatique* et d'une entente avec l'Université de Reims pour la réalisation de projets de mobilité étudiante, enseignante et du transfert d'expertise.
- Développement d'un partenariat avec les cégeps de la Gaspésie et des Îles, de Saint-Félicien et de Saint-Jean-sur-Richelieu pour le recrutement d'étudiants dans le Réseau national d'enseignement supérieur (RENASUP) français.

LE BILAN DE L'AN 2 du Plan de la réussite

LE BILAN DE L'AN 2 DU PLAN DE LA RÉUSSITE 2013-2017 FAIT ÉTAT DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE EN LIEN AVEC CHACUN DES TROIS OBJECTIFS :



OBJECTIF 1

Guider l'étudiant vers l'AUTONOMIE en l'encourageant à adopter une attitude positive, créative et responsable à l'égard de sa réussite.

- Administration et suivi du questionnaire *Pour mieux te connaître* aux étudiants de tous les programmes d'études de La Pocatière, à l'exception de tremplin DEC. Plus de 84 % des nouveaux admis ont rempli le questionnaire.
- Mise à jour des tableaux de bord pour le suivi des clientèles pour tous les programmes d'études et disciplines contributives et ajout de tableaux sur la provenance des étudiants selon la région, sur la clientèle aux services adaptés et en sports d'excellence et sur les étudiants internationaux.
- Offres d'ateliers sur la gestion du temps, la procrastination, la gestion du stress et la préparation aux examens à La Pocatière.
- Coordination avec les écoles secondaires du territoire pour l'accueil d'étudiants aux services adaptés.
- Embauche d'un conseiller aux services adaptés.



OBJECTIF 2

Offrir à l'étudiant un milieu de vie scolaire favorable à l'acquisition de COMPÉTENCES en vue de sa réussite.

- Aménagement complété des locaux adaptés au programme *Audioprothèse* et au programme *Arts, lettres et communication, option Médias*.
- Aménagement d'une salle multifonction et du CAPTIC à la Bibliothèque François-Hertel.
- Réaménagement des centres d'aide à la Bibliothèque François-Hertel.
- Réalisation d'activités pédagogiques stimulantes et variées : conférences, visites dans différents milieux, voyages pédagogiques, etc. pour chaque programme de La Pocatière et de Montmagny.



OBJECTIF 3

Susciter et reconnaître l'ENGAGEMENT de l'étudiant dans sa réussite

- Activités d'accueil dynamiques à Montmagny et à La Pocatière.
- Le groupe d'étudiants gestionnaire du projet entrepreneurial Épatte-Tonte du Cégep de La Pocatière a décroché les grands honneurs dans la catégorie Entrepreneuriat, affaires et vie économique lors du gala national Forces AVENIR 2014.
- Tenue de la troisième édition des cérémonies de remise des diplômes pour les diplômés de l'enseignement régulier :
 - 15 novembre 2014 à La Pocatière;
 - 22 novembre 2014 à Montmagny.
- Tenue, le 16 avril 2015, du Gala sportif des Gaulois de l'ITA et du Cégep La Pocatière.
- Tenue du Gala de l'excellence et de l'engagement le 23 avril 2015 sous le thème « BRAVO! ».
- Amélioration des installations du centre sportif : création de salles d'équipe pour le volleyball et le basketball.

La PROMOTION des CARRIÈRES SCIENTIFIQUES

- Le département de *Physique et technologie physique* a été impliqué dans plusieurs activités telles que :
 - animation d'un kiosque dans le « Parcours de l'innovation » au salon Carrière Formation de Québec, du 22 au 25 octobre 2014;
 - participation au jugement des projets lors de la finale locale de l'Expo-sciences au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière;
 - animation scientifique pour des étudiants de la Polyvalente de La Pocatière les 2 et 3 juin 2015.
- *La méthode statistique k-NN pour l'inventaire forestier au Québec*
La Direction des inventaires forestiers du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs réalise l'inventaire des forêts du Québec méridional de façon cyclique depuis 1970. Récemment, une nouvelle méthode de compilation de l'information forestière basée sur l'algorithme statistique du k-NN (k-Nearest-Neighbors) a été développée et utilisée à l'échelle du peuplement forestier. Lors d'une conférence le jeudi 30 octobre 2014, M. Bastien Ferland-Raymond, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, a présenté un fructueux mariage entre les statistiques et la foresterie.
- Dans le cadre du cours *Interprétation de la nature* le 3 novembre 2014, les étudiants de *Sciences de la nature* ont présenté des kiosques au Mistook à la communauté collégiale et à des élèves du secondaire, sur la nature et les organismes vivants, résultat de la synthèse d'informations provenant d'études scientifiques.
- Dans le cadre du cours *Communication scientifique* pour les étudiants finissants de *Techniques de bioécologie* et du cours *Intégration* pour les étudiants finissants en *Sciences de la nature*, ceux-ci ont assisté à diverses conférences du colloque *La nature dans tous ses états*, présenté à l'Université du Québec à Rimouski le 13 mars 2015. Des visites de certains laboratoires ont été réalisées. Il a également été possible d'assister à la présentation d'ateliers d'information sur la réalisation de diverses recherches.
- Le Cégep recevait M. Richard Saint-Louis de l'Université du Québec à Rimouski le 24 mars 2015 pour une conférence intitulée « Les lixivants des lieux d'enfouissement, un risque pour les milieux côtiers ». Celle-ci s'adressait aux étudiants des programmes de *Sciences de la nature* et de *Techniques de bioécologie*.
- *La vie secrète des mathématiques*
La conférence de M. Jean-Marie De Koninck en mars 2015 a permis aux auditeurs de découvrir les mathématiques et les statistiques à travers différentes questions abordées, et ont amené ceux-ci à mieux apprécier comment les mathématiques façonnent le quotidien de tout un chacun.
- Colloque sur les projets d'études en milieu naturel le 26 mars 2015. Les étudiants finissants du programme *Techniques de bioécologie* ont présenté les résultats de leurs projets à toute la collectivité collégiale et au public en général.
- Vitrine de vulgarisation scientifique réalisée dans le cadre des *24 heures des sciences*. Cette activité impliquant les étudiants de *Sciences de la nature* s'est déroulée le 8 mai 2015 au Mistook. Des élèves du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de la Polyvalente de La Pocatière ont répondu à l'invitation des organisateurs.
- Épreuve synthèse en *Sciences de la nature* le 20 mai 2015 à la bibliothèque François-Hertel. Les étudiants du programme *Sciences de la nature* ont présenté leur projet de recherche.
- La journée *Zoom sur le monde scolaire*, la *Rencontre cégep-secondaire* et l'activité *Trouvez votre couleur* ont permis à plus de 1 300 jeunes du territoire d'en connaître davantage sur des programmes d'études, dont certains à caractère scientifique.

Les TABLEAUX

ANNEXE S028 – MESURE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Montant investi en 2014-2015 : 54 400 \$

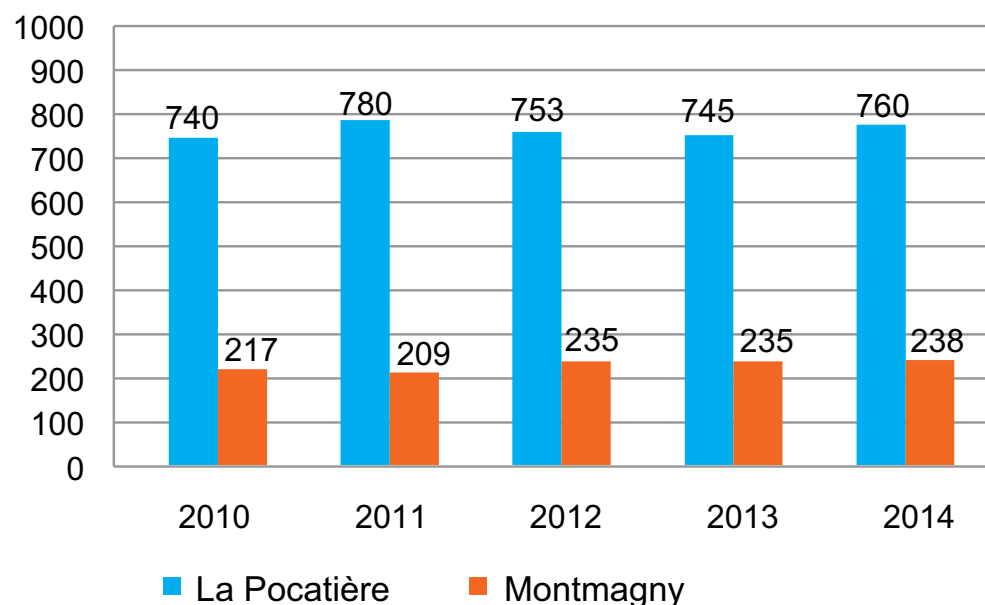
Salaires, avantages sociaux et autres dépenses pour réaliser des activités de soutien :

- aux services adaptés;
- à l'engagement étudiant (activités socioculturelles et sportives).

LE PERSONNEL 2014-2015

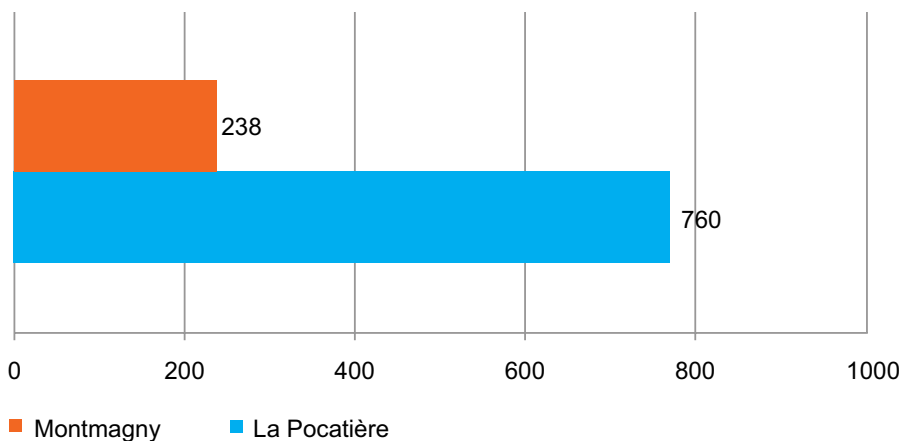
CATÉGORIE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Personnel-cadre	9	2	11
Personnel professionnel	5	11	16
Personnel enseignant	63	85	148
Personnel de soutien	30	40	70
Personnel enseignant à la formation continue	30	46	76

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE

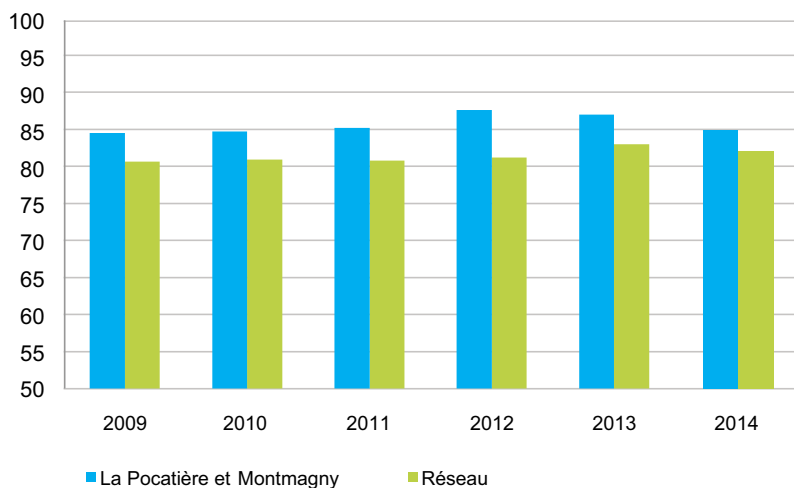


Les TABLEAUX (suite)

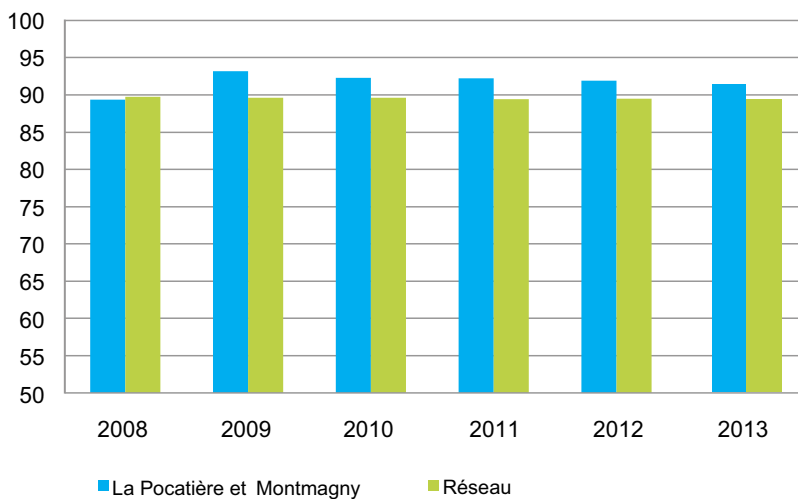
ÉTUDIANTS PAR CAMPUS 2014-2015



TAUX DE RÉUSSITE DES NOUVEAUX INSCRITS



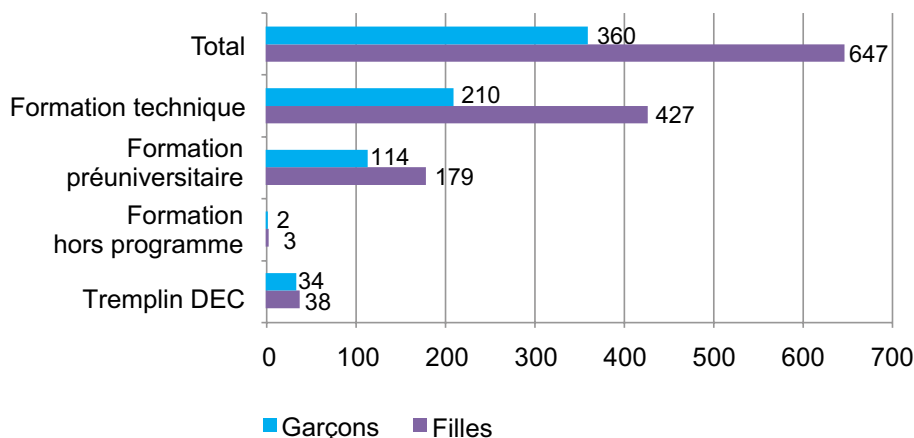
RÉUSSITE 3^E SESSION



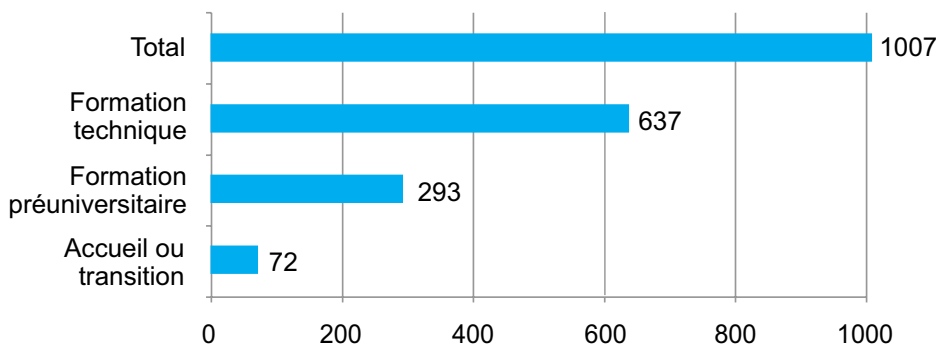
Note : l'année indiquée est celle du début de la cohorte.

Les TABLEAUX (suite)

RÉPARTITION GARÇONS-FILLES 2014-2015



ÉTUDIANTS PAR SECTEUR 2014-2015



RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Statistiques sur les mentions au bulletin - 2014-2015

La Pocatière

Automne 2014

Culturel et artistique	4
Entrepreneurial	7
Politique	2
Scolaire	1
Scientifique	1
Social et communautaire	2
Sportif	7
Total	24

Hiver 2015

Culturel et artistique	4
Entrepreneurial	5
Politique	1
Scolaire	1
Scientifique	0
Social et communautaire	1
Sportif	4
Total	16

Montmagny

Automne 2014

Culturel et artistique	2
Entrepreneurial	1
Politique	0
Scolaire	2
Scientifique	0
Social et communautaire	1
Sportif	1
Total	7

Hiver 2015

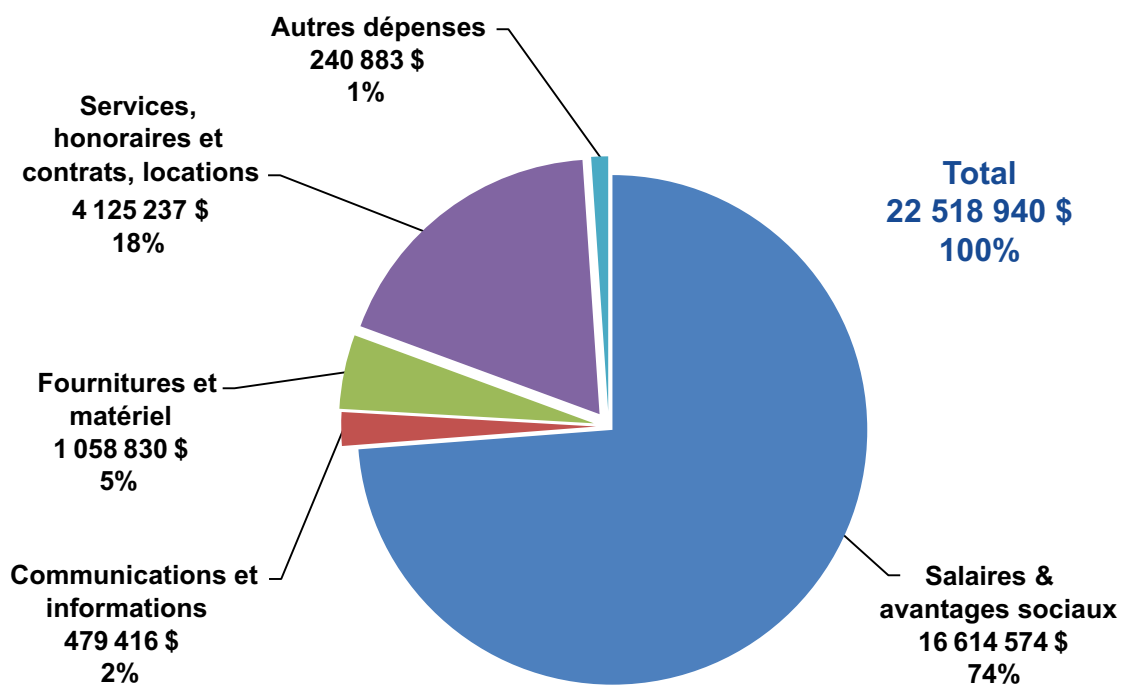
Culturel et artistique	4
Entrepreneurial	1
Politique	0
Scolaire	1
Scientifique	0
Social et communautaire	2
Sportif	0
Total	8

Les ÉTATS FINANCIERS

Résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2015

	Fonds de fonctionnement 2014-2015 \$	Fonds de fonctionnement 2013-2014 \$	Écart \$
Revenus			
Gouvernement du Québec	18 370 214	18 242 418	127 796
Gouvernement fédéral	1 824 781	1 019 281	805 500
Autres organismes	57 887	119 975	(62 088)
Droits d'inscription et de scolarité	443 635	381 302	62 333
Ventes de biens, services et location	1 517 414	1 561 617	(44 203)
Autres revenus	184 698	192 642	(7 944)
Total des revenus	22 398 629	21 517 235	881 394
Charges			
Salaires et avantages sociaux	16 614 574	16 155 598	458 976
Communications et informations	479 416	508 588	(29 172)
Fournitures et matériel	1 058 830	1 091 600	(32 770)
Services, honoraires, contrats et locations	4 125 237	3 546 135	579 102
Autres dépenses	240 883	218 476	22 407
Total des charges	22 518 940	21 520 397	998 543
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(120 311)	(3 162)	(117 149)
Solde (insuffisance) de fonds			
Non grevé d'affectations	0	82 957	(82 957)
Grevé d'affectations	346 102	392 800	(46 698)
Total du solde de fonds	346 102	475 757	(129 655)

FONDS DE FONCTIONNEMENT 2014-2015 PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES



La LOI 15

LE NIVEAU D'EFFECTIF ÉTABLI CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 38 DE LA LOI POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2015 N'EXCÈDE PAS CELUI DE LA PÉRIODE CORRESPONDANTE DE 2014.

NIVEAU D'EFFECTIF DU 1^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2014

Hors-cadres	896,00
Cadres	3 808,00
Gérants	496,00
Professionnels	7 620,20
Enseignants	57 533,00
Techniciens	16 505,35
Personnel de bureau (soutien administratif et paratechnique)	10 895,93
Ouvriers (soutien ouvrier)	7 554,05
	<u>105 308,53</u>

LE CÉGEP DE LA POCATIÈRE A OCTROYÉ CINQ CONTRATS DE SERVICE POUR UNE VALEUR DE 281 507 \$. UN SEUL DES CINQ CONTRATS A ÉTÉ CONCLU AVEC UNE PERSONNE PHYSIQUE.



La FONDATION du CÉGEP DE LA POCATIÈRE

L'année 2014-2105 a été une année bien remplie pour la Fondation du Cégep de La Pocatière. Outre les activités régulières de la Fondation, celle-ci a aussi procédé à une étude de préféabilité en vue de la tenue d'une campagne majeure de financement.

Le quinzième tournoi de golf au profit de la Fondation du Cégep de La Pocatière qui s'est tenu le samedi 16 août 2014 au club de golf de Saint-Pacôme fut un succès. Près de 150 golfeurs se sont donné rendez-vous sur le parcours et plus de 200 convives ont participé au souper-bénéfice qui suivait le tournoi, permettant d'amasser plus de 16 000 \$. Le tournoi de golf se tenait sous la présidence d'honneur de madame Cindy Simard, vice-présidente de l'information chez CKRT/CIMT-TV.

La Fondation a continué de soutenir le Cégep de La Pocatière ainsi que les étudiants qui le fréquentent. Voici un résumé des projets soutenus et les bourses attribuées par la Fondation du Cégep de La Pocatière au cours du dernier exercice financier.

Bourses aux étudiants :

Au cours de l'année 2014-2015, la Fondation du Cégep de La Pocatière a remis plus de 60 500 \$ en bourses diverses aux étudiants du Centre d'études collégiales de Montmagny et du Cégep de La Pocatière.

Par le biais de son programme *Projets étudiants*, la Fondation a remis plus de 3 000 \$ pour supporter les projets suivants:

- Sept étudiants du programme *Audioprothèse* du Cégep de La Pocatière ont pris part au Symposium de l'Ordre des audioprothésistes du Québec qui se déroulait à Montréal le 1^{er} mai (2 100 \$).
- Conférence ayant pour thème « Mae West qu'on s'en va » de Jimmy Sévigny organisée par une étudiante (500 \$).
- Conférence ayant pour thème la toxicomanie, présentée par l'artiste Mario Saint-Amand. Organisée par un groupe d'étudiants (400 \$).

La Fondation a aussi soutenu différents projets et demandes en provenance de la communauté collégiale et d'organismes du milieu :

- Les Gaulois de l'ITA et du Cégep La Pocatière (1 000 \$);
- Programme de résidences gratuites (14 000 \$);
- Bottes pour les étudiants en *Techniques de bioécologie* (2 291 \$);
- Projet portable pour le programme *Techniques de comptabilité et de gestion* (2 000 \$);
- Projet *La Vrille* (300 \$).

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2015

Gaston Côté
Président

Danie Jean
Vice-présidente

Marc Couillard
Trésorier

Juan Mercier-Bélanger
Secrétaire

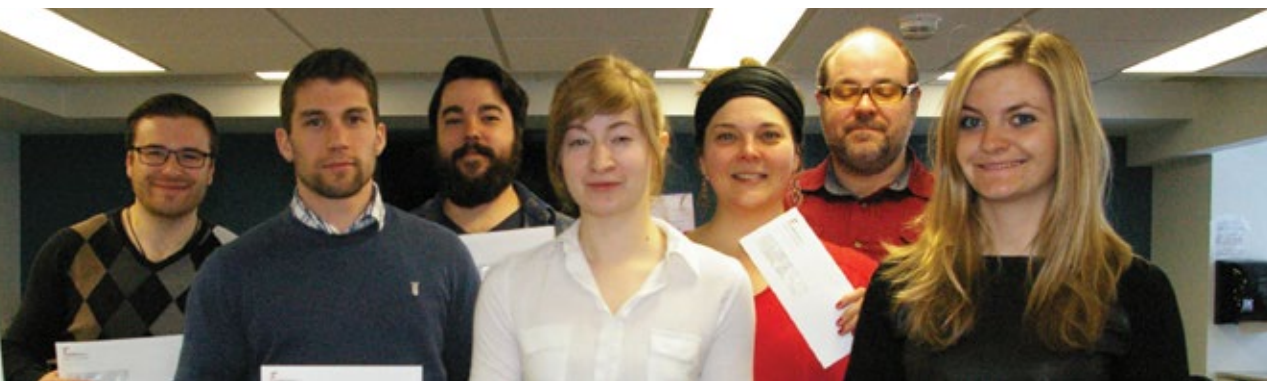
Claude Harvey
Délégué du Cégep et directeur exécutif

Isabelle Hudon
Déléguée du Cégep et administratrice

Michèle Desrochers
Administratrice

Vacant
Administrateur

**F**ondation du
Cégep de La Pocatière



Les CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE (CCTT)

Le Cégep de La Pocatière est l'un des rares cégeps québécois à être dépositaire de l'accréditation de trois centres de transfert de technologie. Leur gestion est confiée par entente à des corporations dont des représentants du Cégep, délégués par résolution du conseil d'administration du Cégep, siègent sur le conseil d'administration.

Chaque automne, les trois CCTT sont conviés au conseil d'administration du Cégep de La Pocatière pour présenter leur rapport annuel et leur plan de travail.

BIOPTERRE



L'année 2014-2015 marque la fin de la période de reconnaissance 2010-2015. Celle-ci fut marquée par le travail de l'équipe à la réalisation de projets structurants pour l'organisation. La réalisation d'une première programmation de recherche financée par le CRSNG sur le développement des bioressources aura permis à l'organisation de consolider ses expertises sur les bioproduits horticoles et les technologies agroenvironnementales, la valorisation de la biomasse, les produits agroforestiers et les aménagements agroforestiers. L'octroi d'une seconde programmation de cinq ans financée par le CRSNG permet maintenant d'assurer le développement de l'organisation et orientera les travaux des prochaines années en matière de recherche et de développement. Cette programmation aborde les thématiques de l'utilisation des microorganismes fonctionnels, de la valorisation de biomasse, du développement de bioproduits horticoles et le développement de phytotechnologies.

Biopterre a également travaillé à l'élaboration de deux programmations de recherche soutenues par des partenaires industriels, l'une sur la valorisation du biochar issu de pyrolyse et la seconde sur la mycologie appliquée. Ces projets ont été présentés dans le cadre du programme de Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSNG. Soulignons finalement que des efforts ont été consacrés au développement du concept de production végétale en environnement contrôlé.

La mise en place du bureau d'affaires en Montérégie permet actuellement l'emploi de trois ressources. Ce bureau d'affaires facilite l'accès à un bassin d'entreprises fort intéressant.

D'autre part, la collaboration avec le Cégep de Rivière-du-Loup s'est concrétisée par la réalisation de projets de recherche conjoints. Soulignons l'obtention d'une subvention du CRSNG pour une programmation de recherche de deux ans sur la biométhanisation. Ce projet a été obtenu grâce à la grande implication de l'équipe de Biopterre, appuyée par celle de Rivière-du-Loup.

En ce qui a trait aux retombées sur l'enseignement, soulignons l'implication de plusieurs professionnels et techniciens de Biopterre dans l'enseignement collégial.

Biopterre compte aujourd'hui sur une équipe multidisciplinaire complémentaire et équilibrée. L'équipe a su augmenter le volume d'affaires et assurer la mise en place de projets structurants pour les prochaines années. Les résultats financiers sont bons et les indicateurs montrent une saine gestion de l'organisation. De façon générale, les objectifs poursuivis ont été atteints et parfois dépassés. D'ailleurs, soulignons qu'à l'automne 2015, nous avons été avisés que, puisque Biopterre a démontré sa pertinence dans le système national d'innovation, le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉESR) renouvelle la reconnaissance qui lui est octroyée à titre de CCTT pour la période de 2015 à 2020. Pour orienter ses actions, Biopterre pourra s'appuyer sur sa planification stratégique, un outil qui, selon la direction de l'organisation, constitue une approche adéquate pour contribuer à l'accroissement de la compétitivité et de l'innovation des entreprises et à l'essor de la bioéconomie au Québec.



Né de l'initiative des cégeps de La Pocatière, John-Abbott et André-Laurendeau, OPTECH est le seul centre collégial constitué en partenariat et doté d'une structure reliée à deux pôles régionaux détenant des expertises complémentaires, soit OPTECH La Pocatière, situé au Cégep de La Pocatière, et OPTECH Montréal, situé au Cégep André-Laurendeau.

OPTECH a pour mission de faire connaître les technologies reliées à l'optique – photonique et contribuer à leur implantation afin de soutenir les efforts d'amélioration de productivité et d'innovation dans les entreprises québécoises. Afin de remplir sa mission, OPTECH offre de la formation, des services de développement de nouveaux produits, de métrologie optique, de fiabilité, d'automatisation de procédés, d'hébergement et des outils pédagogiques et logiciels destinés aux entreprises du Québec.

L'année 2014-2015 représente une période de croissance. En effet, au cours de sa treizième année de reconnaissance à titre de centre collégial de transfert de technologie, OPTECH a connu une hausse du volume de ses activités, de ses revenus de projets revenus totaux, de ses effectifs ainsi que des investissements en équipements.

OPTECH a effectué 121 contrats pour 48 entreprises clientes. Cette clientèle est composée à 77 % de PME. Les projets, qui totalisent des revenus de 2 493 145 \$, ont été réalisés pour les trois volets d'intervention que sont la recherche et le développement, l'aide technique, l'information et diffusion des technologies.

SECTEUR D'ACTIVITÉS	REVENUS DE CONTRATS	REVENUS DE PROJETS
Recherche et développement	980 271 \$	2 353 298 \$
Aide technique	132 945 \$	132 945 \$
Information et diffusion des technologies	6 902 \$	6 902 \$
Total	1 120 118 \$	2 493 145 \$

Revenus de contrats/projets par secteur d'activités

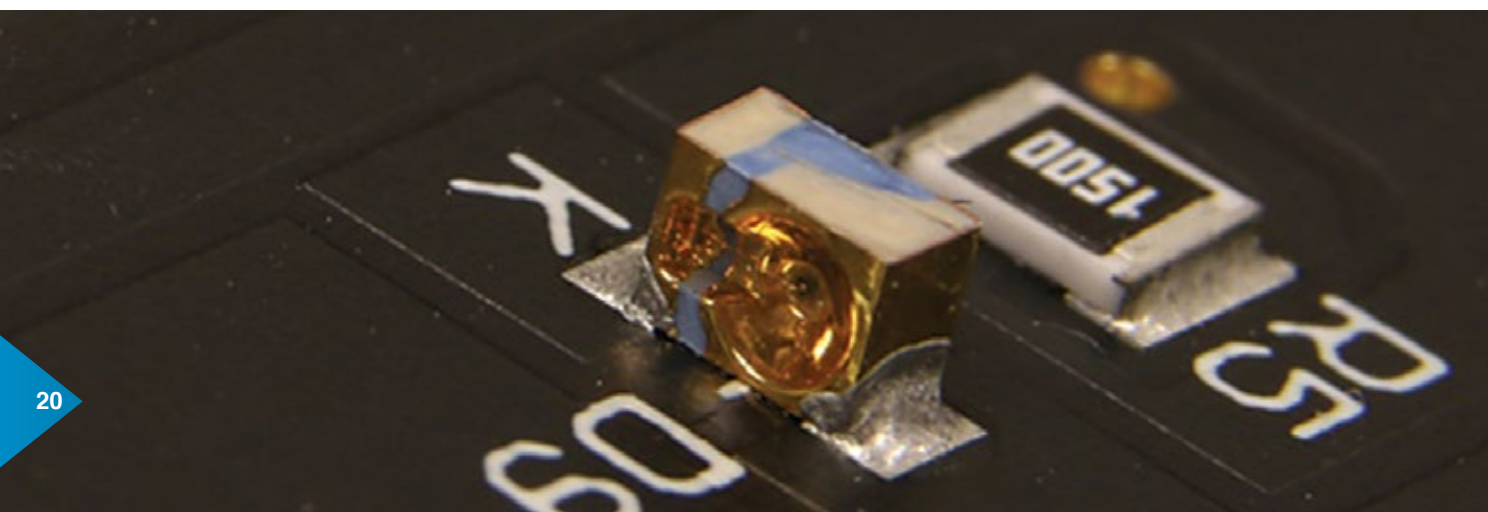
OPTECH a dépassé la cible des revenus de projet de 10 % pour la période 2014-2015. Par rapport au dernier exercice, il s'agit d'une augmentation de 21 %, les revenus de projets

passant de 2 072 300 \$ à 2 514 245 \$. Le total des revenus s'élève à 2 808 903 \$, soit une augmentation de 394 150 \$ ou 16 % par rapport à l'an dernier. Cette augmentation est constituée en majeure partie par les revenus de contrats qui ont connu une augmentation de 65 % passant d'un montant de 679 879 \$ pour s'établir à 1 120 118 \$ cette année. Le secteur d'activité de recherche et développement qui représente 88 % des revenus de contrats représente la principale source de l'augmentation en passant de 582 076 \$ à 980 271 \$ pour la période 2014-2015.

Encore cette année, d'importants investissements en équipements ont été réalisés dans le cadre de quatre programmes de subvention pour un total de 1 939 746 \$. Grâce aux efforts déployés dans son développement des affaires, OPTECH a enregistré une augmentation du nombre de clients actifs de 26 % avec un total de 48. Malgré cette hausse du nombre de liens actifs, on note une légère augmentation de 7 % de la moyenne de revenus de contrats. En effet, celui-ci passe de 9 998 \$ comparativement à 10 668 \$ cette année.

Débutée dans le précédent exercice, la réévaluation du rayonnement et de la mise en valeur du point de service de La Pocatière s'est poursuivie. Un plan de développement des affaires révisé incluant des actions spécifiques à La Pocatière a été mis en place au printemps 2013, ce qui s'inscrit dans l'orientation stratégique d'améliorer la visibilité, le rayonnement et la pérennité de l'organisation. À la fin de l'automne 2013, le développement de marché devient lié aux programmes d'aide aux entreprises tels les RDA du CRSNG, PAIE du CNRC et PART du MÉESR. Ces modifications apportées au développement des affaires portent fruit, le déficit d'opération de 97569 \$ de l'an dernier laissant place à un léger surplus de 17 648 \$ cette année.

Identifié comme une orientation stratégique, le maintien de la rentabilité d'OPTECH a continué de faire l'objet d'une vigilance serrée tout en s'assurant de bien remplir sa mission première. Des efforts portés aux méthodes de gestion de projets ont permis l'accroissement global du volume d'activités tout en conservant la satisfaction de la clientèle ainsi que la reconnaissance de l'expertise d'OPTECH. Il est à noter que la subvention de base du MEIE et MEESR ne représente plus que 10,1 % des revenus alors que les frais de fonctionnement sont évalués à plus de 20 %.



Secteurs d'activité

En plus de compléter les expertises de ses partenaires industriels dans les domaines de la conception mécanique, électrique, électronique et informatique, Novika a développé un savoir-faire reconnu dans quatre secteurs spécifiques, soit : 1) les procédés laser haute puissance, 2) les activités liées aux équipements pour le domaine de la santé, 3) l'efficacité énergétique et, 4) les technologies informatiques émergentes.

Mandats

Au cours de la dernière année, quelques entreprises clientes ont réduit leur niveau de développement technologique, en lien avec leur propre ralentissement causé par un contexte économique plus difficile. Malgré cette situation, Novika a continué d'aider les entreprises en relevant des défis technologiques et en créant de nouvelles idées qu'elle a partagées avec sa clientèle industrielle.

Le projet d'optimisation par laser des propriétés de surface des matériaux industriels a pris son essor; de nouvelles capacités de R&D ont été développées, notamment en texturation, en décapage et en traitement thermique par laser. Ces innovations, en lien avec des mandats industriels en cours, permettent à Novika d'offrir au secteur de la transformation métallique des services avant-gardistes et recherchés.

Les travaux relatifs à la prévention des chutes et au maintien à domicile ont également vu le développement de technologies fort intéressantes pour l'industrie. Les avancées réalisées au niveau de la détection et du calcul de la position des articulations et des membres ont d'ailleurs mené à l'établissement de nouveaux partenariats avec des entreprises québécoises.

Ainsi, pendant cette même période, Novika a travaillé avec 65 entreprises et organismes et a réalisé des projets d'importance dans l'ensemble de ses mandats de recherche appliquée, d'aide technique et de diffusion d'information. La répartition de ses interventions par mandat est la suivante :

Recherche appliquée	46
Aide technique	42
Information	11

Retombées sur la formation

Par ses nombreuses interventions, Novika engendre d'importantes retombées sur l'éducation. Qu'il suffise de mentionner qu'au cours de l'année, seize enseignants et dix étudiants du Cégep de La Pocatière ont participé aux projets de recherche réalisés chez Novika.

ENGAGEMENT
COMPÉTENCE AUTONOMIE
CRÉATIVITÉ CRÉATIVITÉ AUTO
RÉACTIVITÉ
ENGAGEMENT
AUTONOME
RÉACTIVITÉ

COMPÉTENCE
INNOVATION
RESPECT
ENGAGEMENT

Le CODE D'ÉTHIQUE et de DÉONTOLOGIE

Au cours de l'année 2014-2015, le Cégep de La Pocatière n'a eu aucun cas à traiter dans le cadre du code d'éthique et de déontologie.

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif* et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec* et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent code, les mots suivants signifient :

- **administrateur** : membre du conseil d'administration du Collège;
- **administrateur membre du personnel** : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- **code** : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- **Collège** : le Cégep de La Pocatière;
- **intérêt** : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège;
et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du code.

Les obligations et règles d'éthique prévues au présent code s'appliquent aussi, le cas échéant, aux cadres, hors cadre et gérants membres du personnel du Cégep de La Pocatière.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

« Les situations de conflit d'intérêts peuvent généralement avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir.

Les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect.

Les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles.

Les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers.

Les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction ».

Ainsi, sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont et peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent code ou dans les trente jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE

9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

ENGAGEMENT

COMPÉTENCE AUTONOMIE

CRÉATIVITÉ CRÉATIVITÉ

COMPÉTENCE

INNOVATION

RESPECT

AUTONOMIE

RÉACTIVITÉ

RESPECT

INNOVATION

Les PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES 2015-2016



INTERNATIONALISER notre institution en encourageant le recrutement à l'étranger et l'exportation de nos programmes d'études et de notre savoir-faire.



INTENSIFIER notre recrutement étudiant en nous appuyant sur notre personnalité institutionnelle.



PRÉSERVER notre milieu de travail et d'études agréable et stimulant où la fierté et l'entraide sont des valeurs partagées.



CONTRIBUER activement au développement du milieu en éducation, en recherche et au niveau socio-économique.



CÉGEP DE LA POCATIÈRE

140, 4^e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-1525
Télécopieur : 418 856-4589

information@cegeplapocatiere.qc.ca
www.cegeplapocatiere.qc.ca

CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY

115, boulevard Taché Est
Montmagny (Québec) G5V 1B9
Téléphone : 418 248-7164
Télécopieur : 418 248-9484

information@cecm.ca
www.cecm.ca



CÉGEP
de *La Pocatière*

Centre d'études collégiales
de *Montmagny*

AUTONOMIE
RESPECT
AUTORISATION
AUDACE
ENGAGEMENT
COMITÉ
ÉCRÉATIVITÉ
ÉCRÉATIVITÉ
ÉCRÉATIVITÉ